



François Perdrizet
Président de la
Commission particulière
du débat public
Interconnexion Sud LGV

Pour échanger ses arguments, c'est maintenant !

Bienvenue dans le débat public de "l'interconnexion sud des Lignes à grande vitesse en Ile de France".

Un tel débat public est une occasion privilégiée de mieux apprécier un projet engageant l'avenir, son opportunité et de contribuer avec d'autres acteurs à sa possible évolution, en s'attachant à faire valoir un point de vue le mieux argumenté possible.

Selon Réseau ferré de France (RFF), son projet qui va nous concerner dans les 6 prochains mois consiste à créer une rocade ferrée au sud de l'agglomération francilienne afin de supprimer le goulot d'étranglement de la ligne actuelle qui pénalise aussi bien la circulation des TGV que celle des RER.

Un tel projet, s'il se réalise, aura de nombreuses conséquences tant en matière de transport que d'environnement, ou d'aménagement du territoire. C'est dire également que le débat public qui va le concerner constitue un large appel à s'exprimer et à prendre position, en soulignant que de multiples modalités de réalisation sont envisageables, par exemple au

niveau de l'implantation d'une gare à l'aéroport d'Orly ou d'une autre gare sur la rive droite de la Seine.

Pour sa part notre commission particulière du débat public (CPDP) s'engage avec cœur à faciliter la réflexion et l'expression de chacun dans un climat de confiance, tout en gardant une attitude empreinte d'équité envers les participants, de neutralité sur les points de vue exprimés, et d'indépendance d'esprit à l'égard des responsables du projet.

Enfin, rappelons pour terminer que ce projet d'une longueur relativement modeste présente l'ambition d'être un soutien pour l'ensemble du réseau LGV, en France tel le moineau qui les jours d'orage mettait les pattes en l'air pour soutenir le ciel.

A bientôt, dans l'attente du plaisir de nous rencontrer.

**Réunion d'ouverture le lundi 13 décembre à 20h00
Espace Liberté - Massy**

cndp
Commission
particulière

du débat public
**Interconnexion
Sud LGV**

**Commission particulière
du débat public Interconnexion Sud LGV**

Tél : 01 69 20 04 42
43 Avenue Carnot - 91300 MASSY
contact@debatpublic-interconnexionsudlgv.org



Les étapes clés du débat

► **Avant le débat** : Le maître d'ouvrage RFF a rédigé un dossier de présentation exhaustive du débat que la CNDP a considéré comme "suffisamment complet", lors de sa séance du 1^{er} décembre 2010. Après l'impression de ce dernier, ce débat peut alors être ouvert.



► **Pendant le débat** : Le débat se tiendra du 9 décembre au 20 mai avec une suspension du 20 février au 3 avril, pour cause de scrutin départemental. Outre les réunions d'ouverture et de clôture, une douzaine de réunions devraient permettre à la fois de mailler géographiquement le périmètre le plus concerné et les différentes thématiques d'un tel projet. Des spécialistes extérieurs pourront être sollicités pour éclairer les échanges ou approfondir certains aspects du projet. Le calendrier pourra s'enrichir d'adaptations en fonction des besoins.

► **Après le débat** : La CPDP disposera de deux mois (avant le 20 juillet) pour rendre public son compte rendu et la CNDP en dressera simultanément le bilan. Dans les trois mois suivants, RFF devra indiquer les suites données au projet.

Chacun peut s'exprimer, le débat est ouvert !

Qu'est ce qu'un débat public ?

C'est un moment de démocratie au cours duquel chacun est encouragé à s'informer, à donner son avis sur un projet d'envergure susceptible d'avoir des impacts sociaux, économiques et environnementaux importants. Le législateur l'a conçu comme un temps de travail, de réflexion commune, d'expression suffisamment en amont du projet pour pouvoir y traiter de tous les sujets, y compris l'opportunité.

Quels sont les objectifs de ce débat ?

De permettre au porteur du projet, Réseau ferré de France (RFF), de le justifier, d'en présenter les différentes variantes et à chacun d'exprimer ses préoccupations, ses attentes, ses suggestions pour le modifier pendant qu'il est encore temps.

Quel organisme dirige les débats ?

La Commission nationale du débat public (CNDP) créée par la loi dite Barnier en 1995 et devenue en février 2002 une autorité administrative indépendante. Saisie d'un projet lorsqu'il dépasse 300 millions d'euros, elle décide s'il doit donner lieu d'organiser un débat public. Lorsque c'est le cas, elle en confie l'animation à une Commission particulière (CPDP) qui veille à la sincérité et la transparence.

Qui est concerné par ce débat ?

Tout le monde, les réunions sont ouvertes et gratuites

Comment cela se passe ?

La douzaine de réunions publiques sera principalement organisé sur le périmètre élargi des différentes hypothèses de tracé, au sud de l'Ile de France. Le programme est largement diffusé, un site internet dédié est accessible à tous et permet de disposer de tous les supports du débat.

Les 5 principes "ETAIN" de la Commission particulière de débat :

Par rapport à d'autres formes de concertation publique, les principes ETAIN pour équivalence, transparence, argumentation, indépendance et neutralité (les deux derniers s'appliquant à la seule CPDP) doivent être respectés lors du débat.

► **Equivalence** La CPDP garantit à toute personne la possibilité de s'exprimer, de poser une question, d'émettre un avis ou une proposition. Les prises de parole en réunion publique ne suivent pas de protocole particulier.

► **Transparence** La CPDP veille à la clarté et à l'accessibilité des différents messages, sans privilégier quiconque. Sur le fond, elle exige des participants aucune rétention d'information et rend compte du débat à sa clôture. Sur la forme, l'anonymat est proscrit et les orateurs doivent se présenter.

► **Argumentation** Organisé en amont de la décision, le débat sera riche si les points de vue sont confrontés et sera crédible si les opinions ou propositions sont véritablement argumentées. La CPDP l'exigera de l'ensemble des intervenants.

► **Indépendance** La CPDP est indépendante des pouvoirs publics et du maître d'ouvrage avec lequel elle n'a ni intérêts passés, présents ou futurs. Ses membres sont indemnisés par la Commission nationale selon un barème réglementé, sans relation avec la suite du projet. Le maître d'ouvrage finance, quant à lui, l'organisation matérielle du débat.

► **Neutralité** La CPDP est mandatée par la Commission nationale pour animer le débat, sans prendre parti entre les différentes positions. Elle rendra compte objectivement de ce qui a été exprimé à l'issue du débat sans émettre d'avis ou de jugement de valeur.

Présentation de la Commission particulière

La CPDP Interconnexion sud LGV se compose de 5 membres choisis pour leurs approches complémentaires, leur indépendance et leur engagement socio-professionnel



Les membres de la Commission particulière du débat public Interconnexion Sud LGV.
De gauche à droite : François Perdrizet (président), Michèle Tilmont, Jacques Ducout, Camille Saisset et Olivier Klein

Le président, **François Perdrizet**, est ingénieur général honoraire des ponts et chaussées et ancien élève de Polytechnique. Il a exercé plusieurs métiers au sein du ministère de l'Équipement : ingénieur d'arrondissement autoroutier, responsable d'urbanisme, directeur de l'Équipement. Après avoir dirigé le port de Marseille, il fut nommé directeur de l'École des ingénieurs des travaux publics de l'État (ENTPE) à Vaulx en Velin et son cursus s'acheva en étant directeur de la Recherche au ministère MEEDDAT. Concerné et mobilisé par la participation des publics, il fut membre de la Commission particulière de débat pour le projet d'extension du port de Calais en 2009.

Architecte DPLG et docteur de 3^e cycle en urbanisme de formation, **Michèle Tilmont** a terminé sa carrière professionnelle il y a un an au Ministère de l'écologie comme déléguée ministérielle à l'accessibilité des personnes handicapées. Elle a auparavant assuré de hautes fonctions administratives publiques, intervenant en tant que Secrétaire permanent du Plan Urbanisme Construction Architecture, concernant les problématiques de l'architecture, du développement urbain, de l'énergie dans le bâtiment, de l'aménagement, de la politique foncière, de la protection du patrimoine. Sur ces sujets, elle a publié divers articles sur des supports professionnels internationaux et mené plusieurs missions sur la maîtrise d'ouvrage publique.

Jacques Ducout, général de brigade aérienne, a été pilote de chasse et a commandé diverses unités opérationnelles de l'Armée de l'air. Il a dirigé une base aérienne, géré des opérations de guerre puis a participé à l'administration territoriale de l'Armée de l'Air (personnel,

infrastructures, environnement). A sa retraite, il s'est établi en région bordelaise. Depuis 11 ans, il est inscrit sur la liste d'aptitude des commissaires-enquêteurs de la Gironde et réalise régulièrement des enquêtes publiques, en tant que tel ou en tant que président de commission. Il participe à la gestion de leur association.

Après le débat public sur le projet de terminal méthanier de Dunkerque, **Camille Saisset** renouvelle ici l'expérience. Titulaire d'un DESS de journalisme scientifique, d'une maîtrise de physique théorique nucléaire et atomique, elle écrit depuis une dizaine d'années, initialement en presse hebdomadaire régionale en Pays de la Loire, puis vers la "science en train de se faire" sur des problématiques environnementales : agriculture biologique, déchets, eau et assainissement, santé, écomobilité, etc. Elle a publié divers articles et collaboré à trois ouvrages. De statut indépendant, elle contribue au site actu-environnement.com et est membre du bureau de l'Association des journalistes de l'environnement (AJE).

Ingénieur des travaux publics de l'État, **Olivier Klein** est chercheur au Laboratoire d'économie des transports (LET) et enseignant à l'Université de Lyon. Il a mené de nombreux travaux concernant la politique des transports, la mobilité en France et Europe, l'évaluation d'infrastructures, les pratiques de déplacements à grande vitesse et leurs impacts. Il intervient régulièrement sur ces thématiques, tant auprès d'organismes officiels que d'associations, et a déjà été membre de deux commissions particulières de débat public sur des projets de lignes à grande vitesse (LGV).

Débat public, mode d'emploi

Je veux participer aux réunions

Tout le monde est invité. Les réunions sont ouvertes et gratuites. Chacun peut développer librement son argumentation ou poser ses questions, à la condition de traiter du sujet et de respecter les autres points de vue.

Je veux intervenir à distance

Vous avez la possibilité de poser des questions sur le site internet, ou de transmettre votre contribution qui sera alors publiée dans la rubrique "Avis".

Pour mieux faire connaître votre point de vue : les cahiers d'acteurs ! Afin de favoriser l'échange d'arguments, la Commission publie et diffuse les contributions des personnes morales qui souhaitent développer librement leurs analyses et exprimer leurs positions. Elles prennent la forme de dépliants appelés "cahiers d'acteurs" et ont pour objectif de permettre l'expression de tous les interlocuteurs concernés par le projet.

La Commission valide la publication en veillant à ce que l'argumentation soit respectée, que les propos concernent bien le projet d'interconnexion des lignes à grande vitesse au sud de l'Île de France, sans injektive ni diffamation.

Les propos exprimés n'engagent alors que leurs auteurs. La diffusion est identique pour tous les cahiers d'acteurs pour respecter le principe d'équivalence.

Les cahiers d'acteurs sont distribués lors des réunions publiques, disponibles sur le site Internet et envoyés à ceux qui en font la demande. Les modalités pratiques de réalisation sont disponibles sur le site internet.

Je veux me tenir informé(e) du débat public et de son avancement

www.debatpublic-interconnexionsudlgv.org est le site dédié sur lequel vous trouverez de nombreuses rubriques :

- ◆ calendrier actualisé et retransmission en direct (et en différé) des réunions publiques, compte rendu et verbatim des réunions passées...
- ◆ ensemble des documents du débat : Dossier de présentation du projet réalisé par Réseau ferré de France en version intégrale et en version synthétique, Journal du débat réalisé par la CPDP, cahiers d'acteurs, questions des internautes et réponses, retranscription intégrale et résumée des réunions publiques, les articles parus sur le débat.

Calendrier prévisionnel des réunions du débat

- ◆ **Réunion d'ouverture** le 13 décembre à 20h, Espace Liberté à Massy
- ◆ **Réunion à Juvisy** le 5 janvier à 20h, Espace Jean Lurçat
Thématique : "Scénarios et projets connexes"
- ◆ **Réunion à Orly** commune avec le débat public du Grand Paris le 13 janvier à 20h, salle Louis Aragon
- ◆ **Réunion "de proximité" à Villeneuve Saint Georges** le 20 janvier à 20h, Espace Malraux
- ◆ **Réunion à Melun** le 25 janvier à 20h, Amphithéâtre Université
Thématique : "Projet et aménagement du territoire"
- ◆ **Réunion à Créteil** ➔
Thématique : "Impact socio-économique du projet"
- ◆ **Réunion territoriale à Nantes** le 17 février à 20h, Centre de communication de l'Ouest

Pour cause d'élections cantonales, le débat sera ensuite suspendu le 19 février 2010 pour reprendre le 4 avril. Six réunions devraient alors se tenir lors de cette "seconde mi-temps" notamment à Antony, Villeneuve le Roi, Sénart...

➔1 Pour disposer du calendrier actualisé, rendez-vous sur notre site internet. ➔2 A confirmer

Pour tout contact
CPDP Interconnexion sud LGV
43 avenue Carnot - 91300 Massy.
Mail : contact@debatpublic-interconnexionsudlgv.org

